

**Réponse à la question n° 29
de M. Jean-Pierre Wolhauser (PLR)
relative au nettoyage de la rue du Pont-Muré et celles adjacentes**

Résumé de la question

En séance du 14 septembre 2021, M. J.-P. Wolhauser posait la question suivante:

"Ma question concerne le nettoyage à l'eau de la rue du Pont-Muré et celles adjacentes par la Voirie. Depuis un certain temps, je constate que ces rues ne sont plus nettoyées et qu'elles sont sales. Y a-t-il une raison particulière à cela?"

Réponse du Conseil communal

Actuellement la rue du Pont-Muré est nettoyée, entre 1-2 fois par semaine, lorsque la Voirie constate que le trottoir est sale. Néanmoins, entre les différents travaux de la zone et les vacances du personnel durant l'été, il est fort possible qu'il y ait eu quelques lacunes.

Il faut également préciser que ce trottoir est fortement sollicité et qu'il est étroit, ce qui complique le lavage qui se fait au jet et non à la machine. De plus, certaines taches ne s'enlèvent plus en raison de l'usure de la surface.

Concernant la rue des Epouses, les terrasses sont présentes toute la belle saison, c'est pour cette raison qu'aucun lavage n'est possible. A futur, la Ville prévoira une coordination avec les restaurateurs afin de fixer des dates auxquelles ils libéreront la rue pour permettre aux ouvriers de Voirie de la nettoyer.